

# **Conseil d'Administration du CCAS du 17 septembre 2025**

## **PROCÈS-VERBAL**

Étaient présents : Jeanine BEAUBOIS, Jean Georges CLAIR, Corinne GREGOIRE, Sophie GUIRAUD, Katia PEDEMAY, Sophie SUBIRATS

Étaient représentées : Aurélia FOURNIER par Katia PEDEMAY, Colette FROIDEVAUX par Sophie GUIRAUD

Était absente : Nathalie KATSAMANTOU

Secrétaire de séance : Katia PEDEMAY

## **SOMMAIRE**

I- Adoption du procès verbal du 15 Mai 2025.....	1
II – Délibération 2025-11 – décision modificative °1 du budget du CCAS 2025.....	2
III - Tarification du service de portage au bénéfice des seniors.....	2
IV- Questions diverses.....	3

Le Conseil d'Administration du CCAS de CABANAC-et-VILLAGRAINS (Gironde), régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur le Président du CCAS, Jean Georges CLAIR.

**A 18h30 le quorum légal est constaté par Monsieur le Président du CCAS, Jean Georges CLAIR.**

### **I-Adoption du procès verbal du 15 Mai 2025**

Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

## **II- Délibération 2025-11 – Décision modificative n°1 du budget du CCAS 2025**

### 1) Délibération 2025-11

La Commune doit reverser la somme de 10 038,85 € au RPDAD au titre de la régularisation de dotation globale de l'année 2023, année de fermeture du service d'aide à domicile.

Par ailleurs, des créances douteuses avaient été provisionnées pour 11 000 €. Cependant, le Trésor Public a indiqué que le montant à mandater cette année n'était que de 437,74 €.

Appelé à délibérer, le Conseil d'Administration décide à l'unanimité la décision modificative n° 1 tel que suit :

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DÉPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
6558 – Autres contributions obligatoires	<b>10 040 €</b>		
681 – Dotations aux provisions	<b>- 10 040 €</b>		
<b>Total</b>	<b>0 €</b>	<b>Total</b>	<b>0 €</b>

Pour :8

Contre : 0

## **III- Tarification du service de portage de repas au bénéfice des seniors**

Monsieur le Président du CCAS souhaite que nous révisions la tarification du service de portage de repas pour davantage d'équité. Une réflexion va être menée en ce sens.

Il est rappelé que nous avons dû faire appel, en août 2025, à l'entreprise pro seniors afin d'assurer la continuité de la livraison des repas aux seniors pendant la fermeture de la cantine scolaire.

Malgré nos demandes, Albert Restauration n'avait pas pu assurer la continuité du service, en faisant notamment appel à une autre cuisine comme cela avait été fait en décembre 2024.

Monsieur le Président du CCAS insistera auprès d'Albert Restauration afin qu'une autre de leur cuisine puisse assurer la production de nos repas lors de toutes les périodes de fermeture

#### **IV- Questions diverses**

---

Le véhicule du CCAS servant au portage de repas a la batterie en panne. Le coût des réparations oblige au remplacement du véhicule. Monsieur le Président du CCAS souhaite que des devis pour la location d'un véhicule soient réalisés.

Il convient de mettre à jour la liste des personnes inscrites sur le plan de sauvegarde.

Fin de la réunion à 19h00